

Par SDÉ, courriel et messenger

Le 24 septembre 2019

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal, Québec H4Z 1A2

**Me Simon Turmel**  
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3563  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : turmel.simon@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2019 – 2020 - Phase 2  
Votre dossier : R-4057-2018 / Notre référence : R056265 ST

---

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le Distributeur) fait suite à la correspondance de la Régie de l'énergie (la Régie) du 18 septembre 2019, relativement à la planification de l'audience.

Le Distributeur fera entendre un seul panel, composé des témoins suivants :

- **Louise Trépanier** – *Chef Tarification*
- **Frédéric Aucoin** – *Chef Prévision de la demande (responsable de l'étude de la consommation des chambres mécaniques des bâtiments)*
- **Martin Carrier** – *Conseiller commercialisation (responsable des audits énergétiques)*

Le curriculum vitae de M. Carrier sera déposé préalablement à l'audience. Les curriculum vitae de Mme Trépanier et de M. Aucoin ont déjà été déposés à l'occasion de la phase 1 du présent dossier<sup>1</sup>.

Le Distributeur prévoit 10 minutes pour l'adoption de sa preuve.

Le Distributeur se réserve 10 minutes de contre-interrogatoire par participant.

Le temps anticipé pour l'argumentation finale est de 30 minutes.

---

<sup>1</sup> Respectivement les pièces B-0120 et B-0108.

Enfin, compte tenu que la décision procédurale D-2019-069 indique que l'enjeu de la présente audience concerne uniquement le seuil de la 1<sup>re</sup> tranche d'énergie au tarif DN, le Distributeur ne fera entendre aucun témoin sur d'autres sujets tels les programmes d'efficacité énergétique au Nunavik.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(S) Simon Turmel*

**SIMON TURMEL**, avocat

ST/ab

c.c. Intervenants